

Célébrons  
la **DIVERSITÉ**  
et  
l'**INCLUSIVITÉ**  
à la  
CSEM



**OFFRE  
D'EMPLOI**

**25** Déjà 25 ans !

## AGENT DE DÉVELOPPEMENT, CLIMAT SCOLAIRE

Circulaire générale n° P13

Lieu de travail :	Services aux élèves
Statut :	Poste surnuméraire à 100 %
Échelle salariale :	29,50 \$ à 52,28 \$
Entrée en fonction :	Le plus tôt possible
Supérieure immédiate :	Directrice

### Nature du travail

L'emploi d'agent de développement comporte plus spécifiquement la recherche, l'analyse et le développement d'activités reliées à une thématique particulière telle que la promotion des milieux sains et sécuritaires. L'agent de développement en santé mentale positive est chargé des relations avec la communauté, de l'analyse des besoins, du développement organisationnel et du développement du support technologique. Il voit à la planification, la coordination et la mise en œuvre d'un plan d'action en lien avec la santé mentale positive, faisant appel aux ressources internes et externes de la commission scolaire.

### Tâches et responsabilités

- Soutient et fait la promotion du programme sur les milieux sains et sécuritaires à la CSEM, en collaboration avec le réseau de la santé et des services sociaux (CIUSSS et autres partenaires pertinents).
- Voit à promouvoir une vision globale et systématique des besoins des jeunes liés à la santé et au bien-être, notamment la prévention de la violence dans les écoles, ainsi que des stratégies appropriées pour y répondre et mobilise le milieu scolaire dans le cadre du processus d'analyse des besoins quant à la situation actuelle des jeunes en matière de santé et de sécurité.
- Épaule les équipes-écoles afin de faciliter l'intégration des activités en lien avec les projets éducatifs et les plans de réussite, en plus de soutenir la mise en œuvre des programmes de prévention et de promotion.
- Favorise le maintien d'un climat harmonieux dans les écoles et les bonnes relations entre les élèves.
- Collabore avec les équipes-écoles multidisciplinaires et les professionnels du CIUSSS (les travailleurs sociaux) qui œuvrent au sein des écoles et facilite les échanges entre les écoles, le CIUSSS et l'organisation communautaire.
- Fournit et coordonne le perfectionnement professionnel, parfois de concert avec le CIUSSS et l'organisation communautaire, et ce, à l'intention des enseignants, professionnels, administrateurs, partenaires externes et parents, en ce qui a trait à la prévention de la violence, à la promotion de la sécurité dans les écoles et aux comportements sains et positifs et siège aux comités de la CSEM sur la sécurité en milieu scolaire.

### Exigences et qualifications

- Baccalauréat dans un champ de spécialisation approprié;
- Certificat ou diplôme en organisation communautaire, un atout;
- Solide expérience en organisation communautaire (au moins cinq ans, de préférence);
- Vaste expérience relative au réseau de la santé et des services sociaux;
- Excellentes compétences linguistiques, à l'oral et à l'écrit
- Excellentes compétences en communication, relations interpersonnelles, organisationnelles et analytiques;
- Bonne maîtrise de la suite Microsoft Office;
- Aptitude à travailler efficacement sous pression et en multitâche au sein d'une équipe multidisciplinaire.

Pour consulter la description de ce poste, telle qu'énoncée dans le Plan de classification, [cliquez ici](#) ou visitez le site Web <http://cpn.gouv.qc.ca/fr/cpnca/>

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur lettre de candidature et leur curriculum vitae à [jobs@emsb.qc.ca](mailto:jobs@emsb.qc.ca), à l'attention de madame Ann Watson, directrice du Service des ressources humaines, **au plus tard le mercredi 25 septembre, 2024**. Veuillez mentionner le numéro de cette circulaire dans votre lettre.

Le genre masculin a été utilisé dans cet affichage uniquement pour en faciliter la lecture.

La Commission scolaire English-Montréal souscrit au programme d'accès à l'égalité, conformément à la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics* et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.